



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : services extérieurs

Question écrite n° 6619

Texte de la question

M Pierre Goldberg appelle l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget, sur les conséquences graves qu'entraînera, pour les collectivités locales, une nouvelle suppression de postes dans l'administration fiscale de l'Allier. Les services rendus aux collectivités locales par l'administration fiscale en matière de calcul d'imposition ou de préparation du budget sont considérables et déterminants. Il lui demande, d'une part, d'intervenir pour que soit maintenu le nombre de postes existants dans l'administration fiscale de l'Allier et, d'autre part, quelles dispositions il compte prendre en faveur de la constitution d'un grand service public topographique national répondant aux besoins des collectivités locales, d'EDF-GDF, des télécommunications et des divers partenaires économiques.

Texte de la réponse

Reponse. - Le niveau des emplois de la direction des services fiscaux de l'Allier a été déterminé, comme pour les autres directions, en tenant compte de ses charges et de son niveau d'informatisation. Pour faire face à ses missions, alors que ses charges augmentent, la direction générale des impôts mène une politique active de modernisation des services et de simplification des tâches dans le secteur fiscal et foncier. C'est ainsi, notamment, que l'informatisation des services du cadastre sera poursuivie et que celle des centres des impôts et des conservations des hypothèques est prioritaire. Il en est de même pour l'informatisation du plan cadastral. Ces développements sont rendus possibles par une augmentation importante des crédits informatiques. De nouvelles méthodes sont mises en place. Elles visent à rationaliser les travaux d'assiette et de contrôle pour les améliorer tout en réduisant leur coût administratif et à moderniser les relations avec les collectivités locales pour l'établissement des impôts locaux. Enfin les travaux de remaniement du plan cadastral seront amplifiés dans les régions où cela paraît nécessaire afin de rendre le meilleur service aux usagers.

Données clés

Auteur : [M. Goldberg Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6619

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3579